

Qualité de l'emploi au Canada

Durée de l'emploi, 1976 à 2021

Date de diffusion : le 30 mai 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Durée de l'emploi, 1976 à 2021

Aperçu

La durée d'occupation d'un emploi correspond à la période pendant laquelle une personne travaille pour le même employeur ou à la même entreprise. Bien que la durée d'emploi soit fortement liée à l'âge des travailleurs, d'autres caractéristiques entrent également en ligne de compte. En 2021, les Autochtones vivant hors réserve et les immigrants reçus avaient tendance à avoir une durée d'emploi plus courte. Les secteurs ayant la plus grande proportion de travailleurs avec une courte durée d'emploi comprenaient les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, ainsi que les services d'hébergement et de restauration.

La durée d'occupation d'un emploi est un indicateur du degré de stabilité de l'emploi au sein du marché du travail. Une proportion décroissante de travailleurs ayant une plus longue durée d'emploi peut indiquer que les conditions d'emploi sont moins stables et que les travailleurs ne gardent pas le même emploi pendant longtemps. Une courte durée d'occupation d'un emploi peut accroître l'insécurité financière et, par conséquent, nuire au bien-être des travailleurs. Cependant, en période de récession, il peut y avoir une proportion plus faible de travailleurs ayant une durée d'emploi plus courte en raison du nombre réduit d'embauches. Dans de telles circonstances, une augmentation de la proportion de personnes en emploi ayant une plus longue durée d'emploi ne peut nécessairement être considérée comme un indicateur d'une plus grande stabilité d'emploi.

L'indicateur examine la proportion de personnes en emploi au Canada qui travaillent pour le même employeur ou à la même entreprise depuis moins de 1 an, depuis 1 an à moins de 5 ans, depuis 5 ans à moins de 10 ans et depuis 10 ans ou plus, à partir des moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active (EPA). À moins d'indication contraire, l'analyse porte sur les travailleurs âgés de 25 ans et plus.

Tendances historiques, 1976 à 2021

En excluant les ralentissements économiques, il y a eu deux changements à long terme dans la répartition des travailleurs canadiens selon leur durée d'occupation d'un emploi depuis 1976. La proportion de travailleurs âgés de 25 ans et plus qui ont gardé le même employeur ou qui ont travaillé dans la même entreprise pendant 10 ans ou plus a augmenté de 4,2 points de pourcentage pour atteindre 36,7 % de 1976 à 2019. Au cours de la même période, la proportion des travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an a diminué graduellement, passant de 16,6 % à 13,9 %.

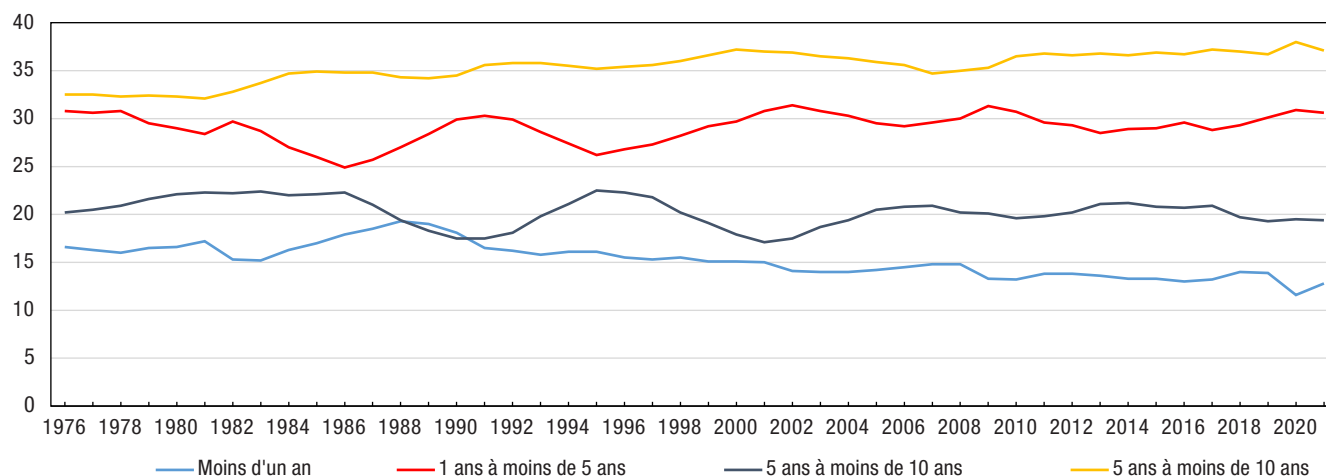
En partie à cause de la réduction de l'embauche, la proportion de travailleurs à courte durée d'occupation d'un emploi a tendance à diminuer plus fortement pendant les périodes de ralentissement économique. Au cours du ralentissement économique de 2008-2009, la proportion des travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an a diminué de 1,5 point de pourcentage pour s'établir à 13,3 % en 2009. En 2020, les mesures prises pour réduire la propagation de la COVID-19 ont entraîné des pertes d'emploi généralisées et une baisse de la demande de main-d'œuvre. Dans ce contexte, la proportion de travailleurs occupant leur emploi ou travaillant pour leur entreprise depuis moins d'un an a diminué de 2,3 points de pourcentage pour s'établir à 11,6 %. En revanche, les travailleurs qui occupaient leur emploi depuis 10 ans ou plus (+1,3 point de pourcentage pour atteindre 38,0 %) et depuis 1 an à moins de 5 ans (+0,8 point de pourcentage pour atteindre 30,9 %) ont augmenté leur part de l'emploi total.

Alors que l'emploi continuait de se rétablir en 2021, le nombre de travailleurs qui occupaient leur emploi ou travaillaient pour leur entreprise depuis moins d'un an a augmenté de 270 000 (+14,7 %). En conséquence, la proportion de travailleurs occupant leur emploi depuis moins d'un an a augmenté de 1,2 point de pourcentage pour atteindre 12,8 %, et la proportion de travailleurs qui occupaient leur emploi depuis 10 ans ou plus a diminué de 0,9 point de pourcentage pour s'établir à 37,1 %.

Graphique 1

Répartition des personnes en emploi de 25 ans et plus selon la durée de l'emploi, Canada, 1976 à 2021

pourcentage



Note : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

Un portrait récent

Malgré les changements enregistrés pendant la pandémie de COVID-19 dans la part des différents regroupements de durées d'occupation d'un emploi, les différences clés entre les groupes démographiques et les groupes du marché du travail sont demeurées les mêmes.

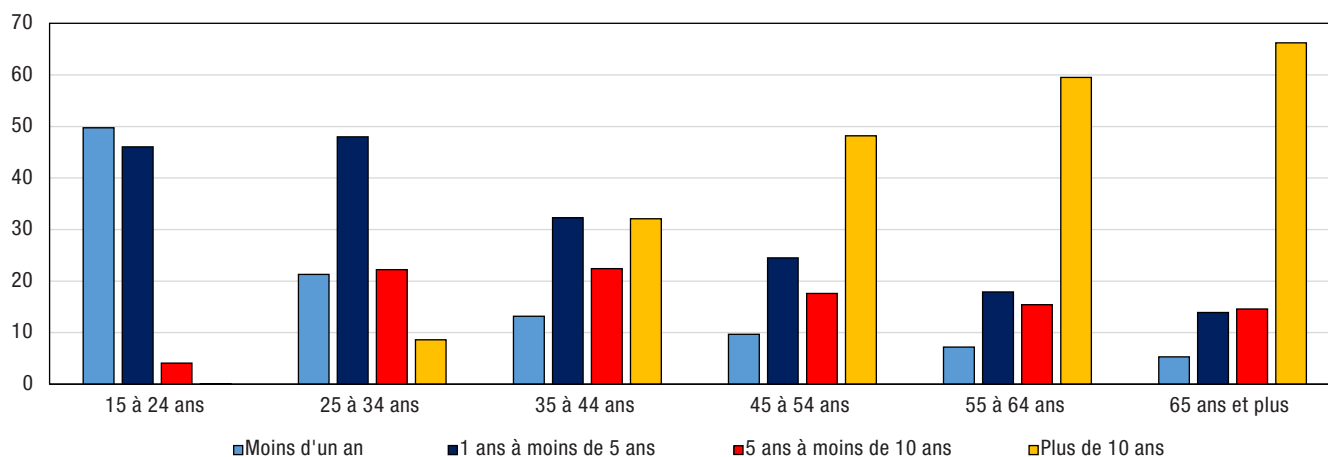
La durée d'occupation d'un emploi est étroitement liée à l'âge. Les travailleurs plus jeunes entrent sur le marché du travail à différents âges et disposent de moins de temps pour afficher une durée d'emploi plus longue. En 2021, 8,6 % des travailleurs âgés de 25 à 34 ans travaillaient pour le même employeur ou à la même entreprise depuis 10 ans ou plus. En revanche, cette proportion était de 59,5 % chez les 55 à 64 ans et de 66,2 % chez les travailleurs âgés de 65 ans et plus.

La proportion de travailleurs dont la durée d'occupation d'un emploi était de 10 ans ou plus était légèrement plus élevée chez les hommes (37,4 %) que chez les femmes (36,8 %). L'écart s'explique en partie par le fait que les hommes occupés âgés de 25 ans et plus étaient légèrement plus âgés en moyenne que leurs homologues féminins (45,1 comparativement à 44,4).

Graphique 2

Répartition des personnes en emploi de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et la durée de l'emploi, Canada, 2021

pourcentage



Note : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

Conformément aux tendances à long terme, les travailleurs autonomes âgés de 25 ans et plus étaient plus susceptibles d'avoir une durée d'occupation d'un emploi plus longue que les employés. En 2021, 47,5 % des travailleurs autonomes occupaient leur emploi depuis 10 ans ou plus et 7,5 %, depuis moins de 1 an. À titre de comparaison, 35,2 % des employés avaient occupé le même emploi pendant 10 ans ou plus, alors que 13,8 % occupaient leur poste depuis moins d'un an. Parmi les travailleurs âgés de 25 ans et plus, l'âge moyen des travailleurs autonomes était de 49,6, tandis que celui des employés était de 43,9.

De plus, la proportion de personnes en emploi dont la durée d'occupation de l'emploi était de 10 ans et plus était plus faible chez les travailleurs autochtones (32,0 %) que chez les travailleurs non autochtones (37,3 %).

Même s'ils étaient plus âgés en moyenne, les immigrants reçus qui avaient un emploi étaient moins susceptibles d'avoir occupé le même emploi depuis 10 ans et plus que les travailleurs nés au Canada (31,3 % par rapport à 40,3 %). Puisque beaucoup d'immigrants reçus arrivent au Canada à un âge auquel la population née au Canada a déjà intégré le marché du travail, les immigrants ont moins de temps pour atteindre une durée d'emploi plus longue avec le même employeur ou à la même entreprise.

Une plus grande proportion de travailleurs ayant une courte durée d'emploi peut indiquer qu'un secteur d'activité connaît un taux de roulement plus élevé.

Alors que la proportion de travailleurs dont la durée d'emploi était de moins d'un an était la plus élevée dans les services d'hébergement et de restauration en 2019, s'établissant à 22,5 %, ce secteur a été l'un des plus durement touchés par les restrictions en matière de santé publique pendant la pandémie de COVID-19 et, en 2021, la part des travailleurs ayant une courte durée d'occupation d'un emploi avait diminué de 4,7 points de pourcentage pour s'établir à 17,8 %. Les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien affichaient la deuxième proportion la plus élevée de travailleurs ayant une durée d'emploi de moins d'un an en 2019 (20,1 %), et cette proportion était presque inchangée en 2021 (19,5 %).

En 2021, les services publics (7,6 %) et l'agriculture (7,8 %) comptaient parmi les plus faibles proportions de travailleurs qui occupaient leur emploi depuis moins d'un an. Parallèlement, c'est dans le secteur de l'agriculture (60,9 %) que les durées d'occupation d'un emploi de 10 ans ou plus étaient les plus courantes, alors qu'elles étaient les moins courantes dans les services d'hébergement et de restauration (25,7 %), ainsi que dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien (26,8 %).

En ce qui concerne les professions, la plus grande proportion de travailleurs qui occupaient leur emploi depuis 10 ans ou plus se trouvait dans les professions de la gestion (48,9 %). En 2021, les travailleurs des professions de la gestion étaient les plus âgés en moyenne comparativement à toutes les autres grandes catégories professionnelles.

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur de la **durée de l'emploi** mesure le nombre de personnes occupant leur emploi depuis moins de 1 an, depuis 1 an à moins de 5 ans, depuis 5 ans à moins de 10 ans et depuis 10 ans ou plus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes en emploi.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2021.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la couverture de population, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des professions est fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) 2016, et celle des secteurs d'activité, sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

La durée de l'emploi désigne le nombre de mois ou d'années consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour son employeur actuel ou à son entreprise actuelle. Peu importe que la personne ait occupé plus d'un emploi, travaillé à plus d'un endroit ou qu'elle ait connu des périodes de mise à pied temporaire avec rappel, si leur employeur est demeuré le même, on considère que la période d'emploi est ininterrompue.

Dans l'EPA, le concept de groupe autochtone inclut les personnes ayant déclaré être Autochtones, soit Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou les personnes qui ont déclaré appartenir à plus d'un de ces groupes. Les personnes vivant dans les réserves et établissements autochtones dans les provinces et celles vivant dans les territoires sont exclues du champ de l'enquête.

Le concept se distingue de ceux utilisés dans le cadre du Recensement de la population et de l'Enquête auprès des peuples autochtones parce qu'il ne dépend pas du statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, de l'appartenance aux Premières Nations ou à une bande indienne, ou de l'ascendance. De ce fait, la déclaration volontaire de l'appartenance à un groupe autochtone dans le cadre de l'EPA est entièrement subjective. Elle est semblable au concept « d'identité autochtone » utilisé dans le Recensement.

Autres renseignements connexes

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Durée de l'emploi](#)